

La graine en est si légère qu'elle ne se répandroît pas également par-tout si on la semoit par le vent; cependant s'il n'y avoit pas apparence de pluie, que la saison pressât, & qu'on se trouvât dans la nécessité de semer par un tems sec, il faudroit immédiatement après la semaille, faire passer sur toute la pièce ensemencée un rouleau de bois de sept à huit pieds de longueur, sur un pied de diamètre; il doit être bien uni, d'un bois dur & pèsant.

Le roulage aura plusieurs avantages, il unira le terrain, & l'herbe en sera plus facile à faucher; il resserrera & affermira le sol, sur-tout dans les terres légères, & la semence de *Ray-grass*, dont les germes ont peu de consistance, en sera moins sujette à être desséchée, soit par le Soleil, soit par le grand hâle. Cette opération pourra se renouveler aux mois de Février & de Mars.

On prétend en Angleterre que le roulage des terres, pour toute espèce de grain, est une pratique si avantageuse, que quelques soins qu'un Fermier puisse prendre d'ailleurs, s'il omet de rouler ses terres, il ne doit espérer qu'une demié récolte. On peut rouler les terres aux mois d'Octobre, Novembre, en Janvier, Février & Mars; le roulage d'hiver prévient les mauvais effets de la gelée, celui du Printems remédie à la sécheresse; il faut rouler quand les feuilles des plantes sont fortes, toutefois avant que la tige ait acquis aucune solidité.

Il faut 50 livres de graines de *Rays-grass* pour ensemencer un arpent en Lorraine, faisant à peu près là moitié de l'arpent de Fiance.

Immédiatement après la semaille du *Ray-grass*, on sèmera sur le même terrain trois ou quatre livres de graine de *Terfe* ou de *Luzerne*; au dé-

faut